

Marines, le 10 mars 2021

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du **Comité Syndical** du Syndicat Intercommunal des Collèges des Cantons de Marines et de Vigny se tiendra le :

<p>Lundi 22 mars 2021 <u>A 19 h 00</u> A la salle Pompidou, boulevard Gambetta, 95640 MARINES</p>
--

Ordre du jour :

- Election d'un Vice Président
- Approbation CA2020
- Approbation CG2020
- Attribution de Résultats
- Participation des communes
- Vote du BP2021

Questions diverses

Je vous souhaite bonne réception de la présente et dans l'attente de notre réunion,

J'attire votre attention **sur la nécessité de réunir le quorum**, merci d'avoir l'amabilité de bien vouloir prévenir vos suppléants en cas d'absence et nous contacter en cas d'impossibilité.

Dans la salle Pompidou, les conditions de distanciation permettent de tenir cette réunion dans le respect des règles sanitaires. Le port du masque est obligatoire, il est souhaitable que vous apportiez votre propre stylo et du gel sera à votre disposition à l'entrée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée, Chère collègue, Monsieur le Délégué, Cher collègue, mes cordiales salutations.

La Présidente

Signé électroniquement

Nadine NINOT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLEGES
DES CANTONS DE MARINES & VIGNY

Siège social : Mairie Place du Maréchal Leclerc 95640 MARINES
Tel : 01 30 39 45 82 contact.siccmv@gmail.com Siret : 25950104700015

Comment se rendre à la Salle Pompidou, boulevard Gambetta :



POUVOIR

M. / Mme _____ Commune : _____

Donne pouvoir à M. / Mme _____

Pour me représenter au Conseil Syndical
du 22 mars 2021 à 19h00

Fait à _____, le __ /03/2021

Signature